

Ville en pleine croissance de plus de 30 539 résidents, Saint-Constant est situé sur la Rive-Sud de Montréal près des grands axes routiers et se distingue par la présence de deux gares de trains de banlieue donnant un accès facile au centre-ville de Montréal. Ses nombreux parcs et espaces verts, ses installations sportives et ses nouveaux quartiers sympathiques en font un milieu de vie propice à l'épanouissement des jeunes familles. Pouvant compter sur une équipe compétente et dynamique, la Ville de Saint-Constant est à la recherche de candidatures afin de combler le poste suivant :

EM 2026-01 HORTICULTEUR(TRICE) (Temporaire, minimum 6 mois)

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du Contremaître aux parcs, espaces verts et événements, le titulaire du poste coordonne et exécute l'ensemble des activités de plantation et transplantation, d'entretien et de préservation des annuelles, arbres, arbustes, haies et autres aménagements paysagers de la municipalité.

RESPONSABILITÉS

- Coordonner les travaux de l'équipe d'horticulture, et participer à la planification et la priorisation des tâches quotidiennes de son équipe en proposant des échéanciers à son supérieur;
- Participer à l'élaboration et la préparation des divers projets, schémas et croquis ayant trait aux opérations d'horticulture et d'arboriculture sur le territoire de la Ville. Concevoir et élaborer des devis ayant trait aux opérations d'horticulture sur le territoire de la Ville (l'achat des fleurs, des arbustes, des arbres et d'autres matériaux d'horticulture);
- Préparer, concevoir et réaliser des divers projets d'aménagement paysager par les estimations préliminaires pour les bâtiments, les espaces verts et la voie publique tels que les bacs, rocailles, mosaïques, plates-bandes, etc.;
- Recommander les choix, la qualité et la quantité de fleurs requises pour orner les carrés de fleurs, incluant un certain nombre de plantes vivaces, tel que déterminé ou non sur les plans ainsi que pour des programmes de fertilisation et de traitement antiparasitaires;
- Participer à la planification et voir à la réalisation des travaux de plantation, d'ensemencement, d'entretien et de protection des aménagements paysagers et d'embellissement de la Ville;
- Exécuter et coordonner les travaux de plantation et d'entretien des végétaux ornementaux, des arbustes, des haies et des arbres situés sur la propriété de la Ville;
- Participer et maintenir à jour les bases de données relatives aux études, aux inventaires et aux aménagements paysagers du territoire;
- Préparer et appliquer en dernier recours, au besoin, des traitements d'herbicides et d'insecticides en privilégiant les alternatives aux pesticides ou les pesticides à faible impact;
- Préparer les sols et terreaux, amender le sol, préparer le lit de plantation et exécuter les travaux de plantation, remplir les trous, poser les tuteurs et installer le paillis, si requis;
- Exécuter et coordonner l'entretien des végétaux extérieurs (tuteurage, taille, pincage, binage, sarclage, arrosage périodique, fertilisation, etc.), préparer les sols et terreaux en vue de travaux de plantation et effectuer aussi l'entretien des plantes vertes d'intérieur dans les édifices municipaux. Préparer et appliquer, au besoin, des traitements d'herbicides et d'insecticides
- Exécuter et coordonner le programme d'apiculture urbaine;
- Préparer, installer et enlever les protections hivernales;
- Participer à la préparation du programme annuel de plantation et de transplantation d'arbres;
- Participer aux recommandations et aux orientations stratégiques de la division en matière d'horticulture, d'arboriculture, d'aménagement paysager et d'écologie urbaine. Faire des recommandations pour l'amélioration du programme d'entretien annuel;
- Garder, nettoyer et entretenir les outils et équipements, s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur rangement aux endroits appropriés;
- Traiter les requêtes de son champ de responsabilité;
- Agir à titre de personne-ressource dans son domaine.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en horticulture ornementale;
ou
- Détenir une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou toute formation jugée pertinente d'une institution reconnue;

- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction, préférablement dans le milieu municipal;
- Détenir la certification d'arboriculteur de l'ISA, un atout;
- Détenir un permis valide d'utilisation et d'épandage d'herbicides et d'insecticides;
- Connaître les maladies et insectes affectant les végétaux en milieu urbain et avoir des notions de contrôle phytosanitaire;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5;
- Avoir suivi les formations de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Maîtriser les logiciels requis à l'élaboration et la réalisation de plans d'aménagement, un atout;
- Bonne maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

APTITUDES

- Être orienté vers le client et le service aux citoyens;
- Posséder une bonne forme physique et être en mesure de travailler dans des conditions difficiles;
- Posséder un excellent sens de l'organisation et de la planification;
- Savoir faire preuve de jugement, de diplomatie et de sens politique;
- Pouvoir s'adapter aux changements et posséder un bon sens de l'initiative et de l'autonomie;
- Faire preuve de coopération et d'esprit d'équipe;
- Être orienté vers l'action, faire preuve d'ingéniosité et de créativité.

L'horaire de travail est de 38.50 heures par semaine, soit du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 12h. Le salaire horaire à l'embauche est 41,90\$.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 6 février 2026**, par courriel aux coordonnées ci-dessous :

Ville de Saint-Constant
Service des ressources humaines
Courriel : rh@saint-constant.ca

*La Ville de Saint-Constant souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à poser leurs candidatures. À noter également que **seules les candidatures retenues** seront contactées pour une entrevue.*